

Nous rapporterez-vous quelque utile présage ?
Aurez-vous découvert le plus petit secret ?

LE MÉNESTREL.

Je ne rapporterai rien d'utile, c'est vrai,
Si ce n'est rien que quelque délicat poème...
Mais d'ailleurs, est-ce que le rêve, par lui-même,
Ne suffit pas ?

Le rêve fluide, imprécis,
Le rêve couleur de muraille,
Le rêve où l'on s'enfonce et disparaît, ainsi
Qu'en des bras aimés l'on défaille,
C'est l'oasis paisible entrevu du chemin
Où péniblement on gravite ;
C'est l'instant où l'on peut oublier que demain
Inéluctable, viendra vite...

Oh ! laisse-toi bercer, comme tu fis enfant,
Souriant aux chimères, homme !
Et puisque, malgré tout, ce que tu vas créant
On l'efface d'un trait de gomme,

Et puisque tout est vain, et puisque rien n'est vrai,
Goûte au moins la douceur du songe,
Si de parfaits bonheurs tu veux n'être sevré
Avant que la mort ne te ronge !

LE MARQUIS.

Voilà de bien grands mots ! — Avouez franchement
Qu'un rêveur n'est, au fond, qu'un paresseux !

LE MÉNESTREL.

Comment ?

Alors, vous faites fi, Monsieur, de vos poètes ?

LE MARQUIS.

Pardon ! Mais ce n'est pas en rêve qu'ils apprêtent
Huitains équivoqués, chants-royaux, fleuretons !
Pour jongler sur la rime enroulée en festons,
Faire lire un huitain de trente-deux manières,
Et parvenir enfin à l'adresse dernière
De pleine rhétorique, ils doivent s'escrimer !
Que sert le sentiment à qui sait bien rimer ?

LE MÉNESTREL.

Alors, bien rimer, c'est toute la poésie ?

LE MARQUIS.

Sans doute.

LE MÉNESTREL.

Il n'y a plus d'intérêt, plus de vie,
Que dans l'accouplement bizarre et torturé
De vagues consonnances ? En vain, vous aurez
Enfermé dans vos vers le meilleur de votre âme,
C'est l'autre, le bouffon, le jongleur, qu'on acclame !
Comme c'est puéril !

LE MARQUIS.

Mon Dieu, le gai-savoir
Fût-il jamais autre chose ?

LE MÉNESTREL (*à part*).

Seigneur ! devoir
Entendre pareil sacrilège, et ne rien dire !

LE MARQUIS.

Pourvu qu'il nous distraie...

LE MÉNESTREL (*de même*).

Ah ! dans un accès d'ire..!

LE MARQUIS.

C'est un jeu fort plaisant...

LE MÉNESTREL (*de même*).

Un jeu !

LE MARQUIS.

Mais rien qu'un jeu,
Comme ceux des autres faiseurs de tours !

LE MÉNESTREL (*éclatant*).

Corjeu !

Ravaler aussi bas l'Art et la Poésie !

LE MARQUIS.

Eh ! pas plus bas que vous !

LE MÉNESTREL.

Charmante Fantaisie,
Nous te laissons planer à ta guise, partout !
Tu volais en plein ciel — ils t'ont mise en un trou !

LE MARQUIS (*ricanant*).

Ah ! Ah !

LE MÉNESTREL.

Vous rejetez ainsi de l'existence
Ce qui restait de joie...

LE MARQUIS (*protestant*).

Oh !.. oh !..

LE MÉNESTREL.

C'est la nuit dense,

La nuit opaque et lourde enveloppant l'esprit.
En un monde aussi froid plus rien ne me sourit.

LE MARQUIS.

Insensé !

LE MÉNESTREL.

Vous, ou moi ?

LE MARQUIS.

Tête folle !

LE MÉNESTREL.

Homme grave,

Dont l'esprit se burine et dont les mots se gravent ?
(*Le Marquis, hochant la tête, remonte de quelques pas*).

SCÈNE VIII.

(A ce moment, apparaissent au fond, entre les branches, le Prince et la Princesse. Ils se tiennent tendrement enlacés. La Princesse a des fleurs dans la main, et tous deux inclinent la tête pour respirer, ensemble, le parfum du bouquet.)

Le Marquis s'arrête, surpris. Puis il se retourne et fait un signe discret au Ménestrel, attirant son attention sur le couple.)

LE MÉNESTREL (*après un moment, et très bas*).

Eux ne disputent pas...

LE MARQUIS (*entre les dents*).

Parbleu !

LE MÉNESTREL.

Ils planent...

LE MARQUIS.

Tiens !

Je ne donnerais pas non plus ma part aux chiens,
A leur place..!

LE MÉNESTREL.

Est-ce beau !

(*Le Prince et la Princesse ont disparu. Un silence*).

SCÈNE IX.

(La porte de l'office s'ouvre brusquement ; on entend un bruit de disputes, de chaises renversées, des injures, des cris aigus de femmes, et, peu à peu les personnages de la scène première entrent).

LA FILLE DE BASSE-COUR.

Insolent !

PREMIER ECUYER.

Malapprise !

LA FILLE DE CUISINE.

Malotrus !

LE VALET D'ECURIE.

Les butors !

SECOND ECUYER.

Vieillards à mine grise
Et cheveux noirs — la paix !

LE MARQUIS (*voulant intervenir*).

Hé là !

LE MÉNESTREL (*se retenant*).

Chut ! Ecoutez !

(*Il l'entraîne à l'écart*).

Le JARDINIER.

Paillards ! Ivrogne !

LE MAÎTRE-QUEUX.

Goinfres !

LE MARMITON.

Blancs-becs !

TROISIÈME ECUYER.

Excepté
Les Anglais, si grossiers qu'ils en sont ridicules,
Oncques je n'avais vu d'un coup autant de mules !

LE VALET D'ECURIE.

Eût-on imaginé pareils attifements ?

LE MAÎTRE-QUEUX.

Les sots visages !

LA FILLE DE CUISINE.

Et des tournures !

PREMIER ECUYER.

Vraiment ?

LA FILLE DE BASSE-COUR.

Osez-vous bien porter ces grotesques coiffures ?

PREMIER ECUYER.

Bédame..! On n'est pas né coiffé !

LE VALET D'ECURIE.

Je vous assure

Que je me vas sur l'heure en bâtonner quelqu'un...

SECOND ECUYER.

Holà !

TROISIÈME ECUYER.

Hé, mon ami !

PREMIER ECUYER.

Le bouffon !

TROISIÈME ECUYER (*saluant ironiquement*).

Chers défunts

Ressuscités...

DEUXIÈME ECUYER (*de même*).

Dignes ancêtres !

LE MARMITON.

Par ma broche !

Je les verrais hachés de bon cœur !

TROISIÈME ECUYER (*riant*).

Oh !

PREMIER ECUYER.

Approche !

LE MARQUIS.

Ils vont se déchirer si l'on n'y veille pas !

LE VALET D'ECURIE (*brandissant un gourdin*).

Rira bien qui rira le dernier !

LE MÉNESTREL (*s'élançant*).

Halte-là !

(*Un silence. Tout le monde se retourne*).

Vous n'êtes pas honteux ? Un jour pareil !

(*Les Ecuyers veulent parler*).

LE MARQUIS.

Silence !

(*Aux gens du château*).

C'est ainsi que vous traitez vos sauveurs ?

(*Aux Ecuyers*).

On lance

Donc, chez vous, à tous ceux que soudain l'on revoit

Après une aussi longue absence, sans émoi,

Des mots méchants et des allusions blessantes ?

PREMIER ECUYER.

Monseigneur...

LE MARQUIS.

Pas un mot !

LE MÉNESTREL.

Il faut que l'on ne sente

Aucune générosité...

LE MARQUIS.

A des manants

Vous allez parler de généreux sentiments ?

Ils ne connaissent pas même la politesse !

SCÈNE X.

(*Le Roy, très agité, entre, suivi du Comte et du Majordome que ce manque de cérémonial effare*).

LE ROY.

Ventrebleu !

LE COMTE.

Majesté...

LE ROY.

Vertuchou !

PREMIER ECUYER.

Par la messe,

Ce roi-là n'a pas l'air plus généreux que nous !

LE COMTE.

Permettez...

LE ROY.

Non !

LE COMTE.

Je vous en supplie à genoux !

LE MAJORDOME (*qui tâche de ramener un peu d'ordre et de faire respecter quelque peu les règles de préséance et d'étiquette*).*(Aux domestiques :)*

Sortez donc !... Ah mon dieu !

(Aux Ecuyers).

Reculez !

LE COMTE.

Sur mon âme,

Pas un de mes propos ne mérite le blâme,

Sire. Il faut vivre avec son temps !

LE ROY.

Ah ! le beau temps !

Si je vous écoutais, je régnerais autant

Qu'un roitelet dans l'air peut régner, Cornediable !

LE MAJORDOME.

Le Roy jure ! Que d'événements incroyables

En un seul jour... !

LE COMTE.

Marquis, je vous prends à témoin !

LE MARQUIS.

Sire, souffrez d'abord que je vous donne, au moins,

De mon très-grand respect, humblement, l'assurance.

LE COMTE.

Expliquez donc au Roy que pendant son... absence...

LE MAJORDOME (*levant les bras au ciel*).

Un conseil en plein air ! Le monde est renversé !

LE COMTE (*qui s'est arrêté, surpris, en entendant cette exclamation, hausse les épaules et continue*).

...Bien des choses changèrent. Le peuple a percé,

Il a fait sa trouée, et de gré ou de force,

On doit lui accorder des droits !

LE MARQUIS (*acquiesçant*).

C'est une amorce,

Sire ; le vermisseau que l'on jette au poisson

Pour l'enfermer plus sûrement à l'hameçon.

Il n'en est que mieux pris...

LE COMTE.

C'est de la politique !

LE ROY.

C'est une indignité !

LE COMTE.

Il faut être pratique.

LE ROY.

Allons, autre guitare !

LE COMTE.

Un Roy, c'est, aujourd'hui...

LE ROY.

Aujourd'hui comme avant, c'est le Souverain !

LE COMTE.

Oui,

Sire ; mais...

LE ROY.

Pas de mais ! Le souverain commande
Et n'admettra jamais murmure ou réprimande.

LE COMTE.

Le peuple est indocile !

LE ROY.

Il faut donc le mâter.

LE MARQUIS.

Vous n'y réussirez pas toujours, Majesté...

LE ROY.

Nous verrons bien !

LE COMTE.

Vous avez tort, croyez-nous, Sire !

LE ROY.

Ces mots, je ne devrais pas les entendre dire...

(Un temps).

Je ne trouverai donc un appui nulle part ?
Personne...

(Le Ménestrel fait mine de se retirer).

Pas même toi, Ménestrel ? — Tu pars ?

LE MÉNESTREL.

Sire, je ne suis pas bien fort en politique,
Excusez-moi !

LE ROY.

Non, donne ton avis ; explique
Nous ce que tu comprends.

LE MÉNESTREL.

Sire, nous transportons
En ce siècle nouveau, les usages, le ton,
Le goût, les mœurs de notre siècle, et son langage.
Nous voici dans l'état d'un homme qui voyage
Dans un lointain pays, dont il ne connaît rien.
Leur esprit, leur morale, et jusqu'à leur maintien,
Tout nous choque — et nous avons choqué tout le monde.
J'ai vu les valets, là, comme des chiens qui grondent
Se harceler...

LE MARQUIS.

Oh ! des valets !

LE MÉNESTREL.

Et nous, marquis,
Pensez-vous que tantôt nous nous soyons compris ?
Et le Roy, maintenant, comprend-il son ministre ?
C'est la loi de Nature, implacable, sinistre :
Tu ne sortiras pas de ton temps. — Nous avons
Vécu ; pourquoi faut-il qu'ici nous revivions ?
Ce fut un rêve téméraire... Après la vie,
Il n'y a plus pour l'homme que la mort. J'envie
Les heureux trépassés gisant dans leurs tombeaux !
Personne n'interrompt leurs songes, qui sont beaux,
Immenses, éternels ! Tandis que, solitaires
Au milieu de la Foule où nous devons nous taire
Comme si le linceul encore nous liait,
Trainant...

SCÈNE XI.

(Le Prince et la Princesse descendent du Bois. Dans sa jupe relevée elle a fait provision de fleurs. Elle en laisse tomber une. Le prince plie un genou pour la relever, et, dans cette position, reste un moment la tête levée vers la Princesse qui le regarde avec extase).

Le COMTE *(les apercevant)*.

Et ceux-là ?

Le MÉNESTREL *(après un moment)*.

C'est vrai, je les oubliais...

Oui, toujours jeune Amour, ô toi, toujours le même,
Tu nous réuniras !

LA PRINCESSE *(apercevant les autres personnages, jette ses fleurs et se précipite dans les bras de son père)*.

Père, comme je l'aime !

OSCAR THIRY.





Intermédiaire wallon

Questions

Pasquète carolorégienne de 1739 à retrouver. — Voici ce que je lis dans MASSET, *Histoire de Monceau-sur-Sambre*, 1901, p. 77 :

Le 28 août 1739, Charles-Emmanuel-Joseph, Prince de Gavre, seigneur de Monceau-sur-Sambre (pays de Liège), fut nommé gouverneur de Namur. A cette occasion, Monsieur lui fit une réception enthousiaste. On lui lut « de beaux vers, dus au génie de Dehault, de Marchiennes, religieux de Bonne-Espérance, du sieur d'Aoust; des sieurs Comartin et Jacques; une pasquée ou pasquinade en langue liégeoise, due au talent du père Antoine, récollet et terminaire de la paroisse.

A-t-on conservé cette pasquée?

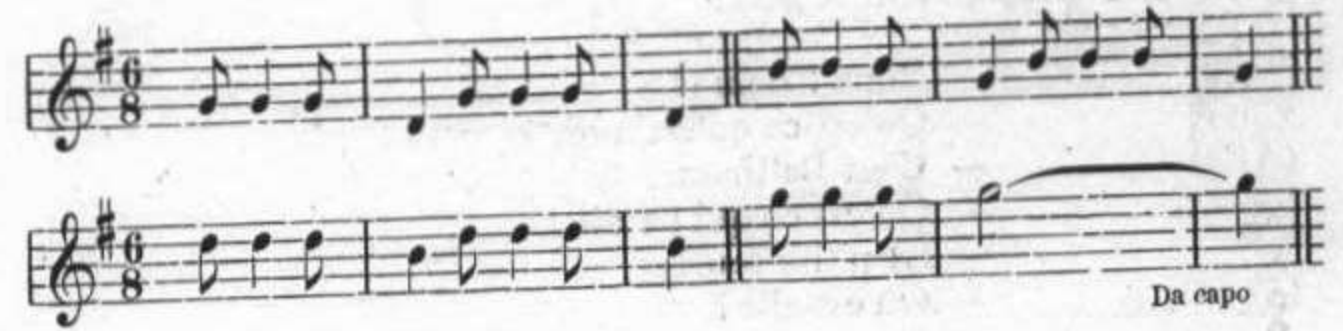
Arille CARLIER.

Air composé par Grétry pour les serins. — Dans le livre sur *la Musique* de CASIMIR COLOMB (Bibliothèque des Merveilles), on lit l'anecdote suivante :

« Les oiseaux répètent assez facilement les airs simples, même quand ils sont développés. Ce qui les embarrasse et les arrête, ce sont les modulations, à moins qu'elles ne viennent naturellement et sans effort. Grétry, qui portait dans toutes les choses musicales une ingénieuse curiosité, avait fait cette observation à propos d'un serin à qui sa mère voulait apprendre l'air intitulé : *Marche des Mousquetaires*. Il avait prédit que l'oiseau chanterait jusqu'à un certain passage déterminé où le ton change, et n'irait jamais plus loin : l'événement vérifia sa prédiction.

« Sa conclusion fut que les oiseaux chantent pour ainsi dire d'instinct les airs qui s'appuient fréquemment sur les notes de l'accord parfait, et de cette conclusion il en tira une autre, c'est que l'on pourrait imaginer « de » petits airs en canon, composés des notes du corps sonore, qu'on apprendrait à plusieurs serins. » On reconnaîtra avec lui « qu'il serait très

» curieux et très amusant de les entendre chanter en partie ». Au cas où quelque amateur et éleveur d'oiseaux voudrait mettre à exécution cette



fantaisie musicale, voici un air en canon composé exprès par Grétry lui-même. »

Nous reproduisons ci-dessus, cet air en canon composé pour les serins par Grétry.

Où l'auteur a-t-il puisé cette anecdote et ce document musical ?

CISETTE.

Hache ardennaise. — D. LANCELOT a publié, dans le *Magasin pittoresque* de 1873, un article sur les Ardennes où, après avoir parlé des épisodes de romans de chevalerie qui ont leur siège en cette région, il dit (p. 272) :

« Les chansons de guerre, plus anciennes que les grands poèmes, sont vraies dans les personnages et la nature qu'elles mettent en scène. Quelques-unes ont conservé des traits de caractère saisissants. « Va dans les » pays d'Ardennes, va couper et corroyer tes peaux de bêtes, compter et » peser tes fermages ! — Tu es de ce pays maudit où l'on se vêt de serge, » où chaque homme porte en son poing une hache ardennaise. » — Nous retrouverons ce dernier trait, tout actuel, dans les districts forestiers. »

Dans quelles chansons de guerre « l'auteur a-t-il trouvé ces traits ?

On voit très bien à quelles fromageries et à quelles tanneries il est fait allusion. Mais quelles haches l'auteur a-t-il reconnues dans ces antiques allusions ?

FURET.

Réponses

Les cloches dans la tradition populaire (XVII; XVIII, 29, 59, 97, 110). — Lorsqu'un malade entrait en agonie, les cloches appelaient les fidèles à l'église pour prier pour le moribond. Sonner les cloches dans ces circonstances s'appelait *taper à l'angontye*.

Si une personne disparaissait de la localité, vite on *sonent au pièrdu*, et on se mettait partout à sa recherche.

Sonner le tocsin se dit : *soner au feu*; le glas : *soner a môrt*. (Mont-sur-Marchiennes.)

Il resterait à jamais louche celui qui ferait semblant de l'être pendant que les cloches sonnent (Monceau-sur-Sambre).

A Monceau-sur-Sambre encore, voici ce que chantent les enfants du pays, quand ils entendent le glas :

- Bime ! Bame !
- Qu'est-ce qu'est mort ?
- C'est Balthazar.
- Qu'est-ce qui l'a dit ?
- La p'tite souris.
- Où est-elle ?
- Dans sa chapelle.
- Qu'est-ce qu'elle fait là ?
- Des dentelles.
- Pour qui ?
- Pour Monsieur, pour Madame,
- Pour le roi, la reine d'Espagne.

Et, selon la légende, voici la douloureuse chanson des cloches de l'église de N. D. de Miséricorde, à Marchienne-au-Pont :

*Bime ! Bame !
Nos l' ténons,
Nos l'avons
Dins l' tère
Bin fond !*

Bing ! bang !
Nous le tenons
Nous l'avons
Dans la terre
Bien au fond.

Ar. CARLIER.

Mosan ou Meusien (ci-dessus, p. 172). — Le même doublet existe en Lorraine. Dans un des derniers numéros du *Pays lorrain*, Maurice BARRÈS, parlant des *Histoires lorraines* de Jean TANET, qui venaient de paraître, dit de cet auteur qu'il est son « compatriote parfait, lorrain, vosgien, mosellan... » etc. *Mosellan* y est. Pourquoi alors dira-t-il ailleurs « meusien » comme la généralité de ses compatriotes ? La Moselle est la petite Meuse, je pense. Pourquoi traite-t-il son nom autrement que celui du fleuve ?

O. C.

Lu pîre dè bourdeû, à Stembert (ci-dessus, p. 128). — En 1903, je signalais à la Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire la Pierre du bourdeû à Stembert, et fis connaître le texte de la condamnation du S^r Soumagne, publié et commenté dans *Wallonia* par M. ANGENOT. Ayant vainement cherché un document officiel relatant le fait, j'ai demandé à certains collègues des renseignements : nul ne m'a répondu ; mais on m'a affirmé qu'une pierre ainsi nommée se trouvait jadis à Stembert.

D^r TIIHON.



Philippe Rüfer

La Wallonie a vu naître bien des musiciens de valeur mais jamais hélas, elle n'a pu les retenir chez elle. Les DU MONT, les GRÉTRY, les GOSSEC, les LASSUS, les FRANCK ont tous quitté la terre natale pour remplir l'Europe du bruit de leurs succès ; c'étaient particulièrement les pays frères, la France et l'Italie qui les attiraient ; et ceux-là sont demeurés en continuel rapport avec leur patrie, qui trouvaient la gloire en ces contrées qui sont pour nous comme de grandes sœurs protectrices et accueillantes. D'autres, mais plus rares, ont franchi le Rhin et se sont établis en Germanie ; Munich connut jadis ORLANDO LASSO, Berlin applaudit LASSEN et RÜFER.

Mais si la Wallonie à su rendre hommage aux maîtres puissants tels GRÉTRY, FRANCK, etc, elle a trop négligé les modestes qui ont créé librement, qui ont produit de grandes œuvres probes, fortes, sans souci de la vogue banale et du succès facile.

C'est un devoir très doux que d'inviter nos frères wallons à saluer en RÜFER, RAWAY, LEKEU et bien d'autres, des hommes éminents dont la Patrie a le droit d'être fière.

**

PHILIPPE RÜFER naquit à Liège, le 7 juin 1844. Son père originaire de Rumpenheim, où il était né en 1810, vint s'établir à Liège très jeune, en qualité d'organiste, professeur de piano et pédagogue. C'était un musicien de mérite, dont le talent d'improvisateur était très prisé. Il épousa une liégeoise et, de cette union, eut plusieurs enfants dont l'un PHILIPPE, devait illustrer le nom de sa famille.

Dès sa prime enfance, le jeune Philippe témoignait de dispositions musicales précoces ; à l'âge de six ans, déjà, il avait pris la décision de se vouer à la carrière musicale. Il travailla d'abord le piano avec son père et accomplit des progrès étonnants ; il s'exerçait déjà à l'improvisation et possédait, d'instinct, les notions d'harmonie. A sept ans, il entreprit l'étude du solfège. Toutefois, sa famille prétendait lui imposer de sérieuses études scolaires et n'acquiesçait pas à son désir de devenir musicien. Il suivit donc les cours de l'école primaire où il se distingua surtout par une vive turbulence et un dédain des études sérieuses. Il ne pensait qu'à la musique, et avait acquis un beau talent de lecteur ; il était doué d'une mémoire surprenante et, à onze ans, connaissait les symphonies de Beethoven. Il travaillait le piano sans maître et parcourait avidement les partitions qui constituaient la bibliothèque paternelle.

Son espièglerie le fit envoyer, en 1856, à Aix-la-Chapelle, en pension chez Carl Haack, directeur de l'école évangélique, excellent musicien qui devint, pour Rüfer, un ami des plus dévoués. Le maître, dans une lettre adressée au journal berlinois, *die Musik*, conte d'une façon pittoresque une anecdote amusante relative à son séjour à Aix : « Au début de mon séjour à Aix, j'avais entendu » dire que les grands hommes étaient caractérisés par un large » front ; or, j'avais l'espoir de devenir célèbre et, constatant » que le mien était étroit, je me coupai les cheveux jusqu'à une » certaine hauteur. Cette opération mal conduite, me donnait une » physionomie des plus étranges, ainsi qu'on peut aisément se le » figurer. Mon père, en visite à Aix à cette époque, en fut vivement mécontenté et je dus me faire tondre complètement ».

PHILIPPE, à cette époque, s'exerçait principalement à l'improvisation sur des thèmes donnés, fréquemment même sur des thèmes relatifs à des textes littéraires.

Après deux années de séjour en Allemagne, il revint à Liège et, dès 1858, suivit les cours de l'Athénée.

Malgré de fortes dispositions pour les études scientifiques, particulièrement pour les mathématiques, il persistait dans son désir de se consacrer à la musique et c'est sur les bancs de l'Athénée qu'il écrivit — pendant les leçons de géographie, surtout — sa sonate en fa mineur, op. 1, un quatuor, etc, et ce, sans avoir jamais étudié la théorie ; il écrivait d'instinct. Puis, ce furent de grandes œuvres auxquelles s'attaqua le jeune homme : une symphonie — en ut mineur, évidemment ! — des ouvertures, des cantates, de la

musique de chambre, etc. Au sujet de la symphonie, il avoue qu'il n'eût pas le courage d'achever l'œuvre et transcrivit simplement, à la fin les dernières mesures de la 5^e de Beethoven !

Les œuvres du jeune compositeur étaient fréquemment exécutées lors des réunions musicales qui avaient lieu le mardi chez ses parents lesquels, malgré tout, faisaient opposition à sa vocation.

En 1860, cependant, il entre au Conservatoire, d'abord dans la classe des amateurs puis, enfin, dans celle des artistes professionnels ; il y étudie le piano, l'orgue et l'harmonie. Bientôt sa famille accède à son désir et RÜFER travaille avec un courage inlassable. Il retournait régulièrement passer les vacances à Aix et s'y produisait volontiers : il fit même entendre une cantate pour chœur et orchestre : « *Volksfrühling 1813* » ; en quelque jours il rédigea un fragment de quintuor.

En 1865 il quittait le Conservatoire de musique, ayant remporté la médaille d'or pour le piano et pour l'orgue et le premier prix de composition, dans la classe d'ETIENNE SOUBRE.

Seul, il étudie les formes musicales, l'instrumentation, l'orchestration, l'histoire de la musique, tout ce qui est indispensable à l'éducation musicale.

En 1865 il prend part au concours du prix de Rome (cantate : *les filles de Jephté*) et obtient une mention ; en 1867, il se présente à nouveau et échoue. C'est alors que DAUSOIGNE MÉHUL, l'un des membres du jury, le fit appeler et lui tint ce discours : « Je vous ai fait prier de venir me rendre visite parce que, sachant que M. votre père et moi ne nous voyons plus, vous auriez pu



croire que j'ai trempé mes mains dans cette sale affaire. Loin de là, j'ai voté le premier prix pour vous. Parmi les concurrents, vous êtes le seul qui ayiez réellement du talent ; mais, allez en Allemagne ; ici, vous ne ferez jamais rien » !.

RÜFER suivit ce conseil et partit outre-Rhin ; il séjourna à Leipzig près de deux années, afin de se créer des relations utiles dans le monde musical ; il devint l'élève du célèbre professeur Moritz Hauptmann qui s'était vivement intéressé au jeune compositeur après l'audition de la sonate pour piano et violon op. 1. L'intérêt que portait Hauptmann à Rüfer permit à ce dernier d'étendre ses relations et c'est ainsi que, grâce à l'appui de CARL REINEKE, il obtint la place de directeur de la musique à Essen, poste qu'il occupa pendant deux ans et demi.

Mais l'artiste aspirait à une situation plus intéressante, propre à lui permettre de développer complètement son talent musical.

En octobre 1871, il partit pour Berlin, plein d'espoir. Mais, rien n'est plus redoutable pour les jeunes que ces grandes villes où l'on se sent perdu dans la masse des médiocres et des intrigants ! C'est l'étouffoir pour les débutants et il faut une volonté de fer pour résister.

Rüfer comme les autres, connut les années amères, les années grises, avant de s'imposer. Il connut l'angoisse de ne pas être assuré du pain pour les jours à venir et il a conté lui-même qu'il était resté certaine semaine trois jours sans manger et qu'au cours d'un hiver rigoureux, ayant reçu d'une élève reconnaissant quelques livres de masepain, il s'en nourrit exclusivement durant trois semaines !

Il avait cependant obtenu une place de professeur au Conservatoire Stern (1871-72), à l'Académie Kullak (1872-75), puis au Conservatoire Scharwenka (à partir de 1881).

Mais la période de prospérité et de travail productif date surtout du jour où il fut chargé d'enseigner la musique aux enfants de Frédéric III, principalement à la princesse Victoria. Dès lors, c'est l'avenir bien assuré d'autant plus que le souverain se prit d'une vive affection pour RÜFER : l'on se rappelle que peu de jours avant sa mort, il le fit appeler au château afin d'entendre encore notre compatriote exécuter quelques pièces pour piano.

La nomination de RÜFER au poste de professeur des enfants de la famille impériale lui ouvrit bien des portes, et c'est ainsi qu'il put faire exécuter à l'Opéra de Berlin, le 28 février 1887, un grand opéra *Merlin*, sur un texte de A. Hoffmann. Il connut alors un très

grand succès, car cette œuvre compta onze exécutions successives. Elle fut d'ailleurs reprise en 1892. En 1896, un second opéra de RÜFER fut représenté à l'Opéra avec non moins de succès que le premier : *Ingo*, sur un texte de Friedmann, d'après l'œuvre de G. Freytag.

Depuis lors, malheureusement, à part quelques pièces de moindre importance, PHILIPPE RÜFER n'a plus composé et on ne saurait assez regretter de voir un musicien de sa valeur laisser ainsi se rouiller sa plume. Il n'a pas connu le succès qu'il désirait et méritait ; mais que n'a-t-il persévéré au lieu de renoncer à la lutte !

A présent, il vit à Berlin où il jouit d'une considération très marquée dans les milieux musicaux et est titulaire de divers titres honorifiques, tels que membre de l'Académie de musique de Berlin, membre correspondant de l'Académie Royale de Belgique, etc.

*
**

Telle est brièvement résumée, la biographie du maître ; il convient, toutefois, d'y joindre quelques considérations sur son œuvre et sur la situation qu'il occupe, dans l'activité musicale.

Le bagage musical de RÜFER n'est pas très lourd ; il n'a écrit — ce qui est regrettable — que peu de grandes œuvres : deux opéras, une symphonie, des ouvertures, un concerto de violon. Il est beaucoup plus productif dans la musique de chambre : sonates, trios, quatuors, lieder, chœurs, etc. De toutes ces œuvres, la symphonie, le trio en si b, les sonates, sont de loin les meilleures. Le style en est sévère, impeccable ; on y sent une sincérité d'expression remarquable ; la musique de RÜFER est naturelle, elle coule de source et jamais on n'y sent l'effort, le travail de table.

Peut-être pourrait-on accuser certaines œuvres vocales d'un peu d'uniformité ; comme la musique de BRAHMS, celle de RÜFER affectionne la tonalité grise, les couleurs effacées. C'est pourquoi sa musique de chambre, musique intime, offre tant d'attrait. D'autre part, Rüfer peut être compté parmi les disciples de WAGNER, et ses deux œuvres lyriques sont conçues suivant les préceptes du maître de Bayreuth, mais traités plus librement que les productions interminables de ce dernier.

Il est vraiment regrettable que *Ingo* ne se soit pas maintenu à la scène, car c'est une œuvre forte et intéressante, en dépit d'un texte assez ordinaire. Ce fut certes à la médiocrité du texte de *Merlin*

que le musicien dut de ne pas voir cet opéra tenir l'affiche plus longtemps. Le livret d'*Ingo* est heureusement meilleur, étant plus dramatique et condensé.

RÜFER ne peut évidemment être compté parmi les novateurs. Mais c'est un musicien de grande valeur, un artiste probe et sincère, qui n'a jamais cherché le succès facile et dont les œuvres sévères et profondes demeurent souvent inconnues ou incomprises de la grande masse qui se pâme devant le cabotinage des DEBUSSY, RAVEL, REGER et autres clowns musicaux.

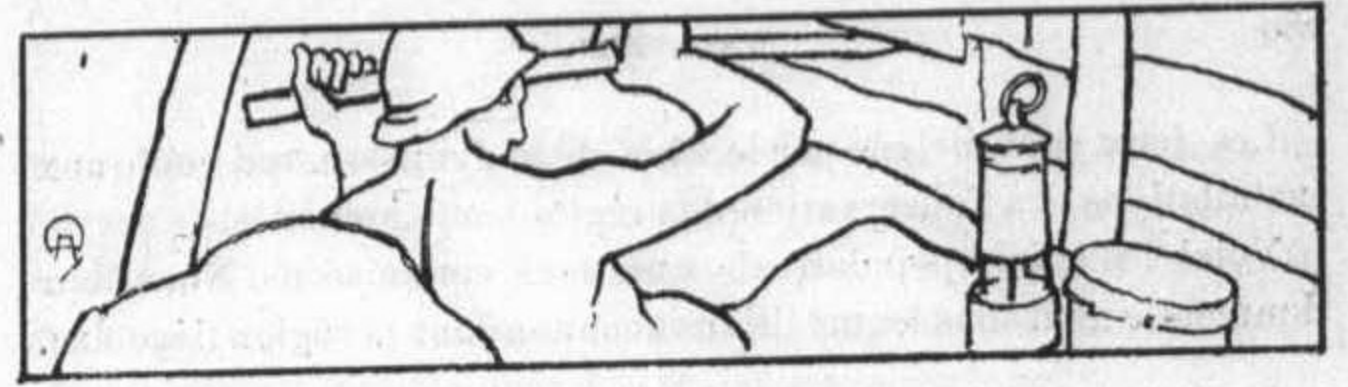
Il est donc pour tout ami de la bonne musique et, en particulier pour nous, Wallons, un devoir très doux à remplir : celui de faire connaître les œuvres de notre compatriote PHILIPPE RÜFER. Et nous ne saurions assez blâmer et le Conservatoire de musique et le Théâtre Royal de Liège qui ne tentent aucun effort en sa faveur (1).

Il faut espérer que le prochain directeur de la première scène liégeoise inscrira *Ingo* — qui est traduit en français — au tableau des répétitions et que M. Debefve, dans le *Festival Wallon* qu'il annonce pour le printemps 1911, portera au programme d'une des séances la symphonie, une ouverture ou le concerto de violon de PHILIPPE RÜFER.

PAUL MAGNETTE.



(1) L'« Œuvre des Artistes » a donné une séance Rüfer en 1908 et M. Oscar Dossin a dirigé pendant l'Exposition de 1905 quelques œuvres du Maître.



Les Fêtes paroissiales

III

Les « jeux populaires »

Ce qu'on dénomme « jeux populaires » dans les programmes et affiches des fêtes rustiques sont des jeux, très populaires en effet, mais publics ; nécessitant, au surplus, une certaine dose d'adresse, sans préjudice au hasard sur lequel on compte pour couvrir de ridicule le joueur maladroit, ou même tous les joueurs successivement : c'est dire que le but est surtout de rire à leurs dépens. Le jeu de la course dans les sacs, qui est parmi les plus connus, fixera tout de suite les idées.

Ces jeux, comme les autres réjouissances de la dicace — on les appelle en général « festivités » — sont organisés par la Jeunesse et aux frais de la bourse commune que les jeunes gens ont constituée de leurs cotisations augmentées des dons des notables et parfois d'un subside de la commune. Lorsque les frais menacent de dépasser les recettes, on décide que tout habitant qui désirera participer aux « jeux populaires », devra verser un droit d'inscription.

D'ordinaire on accorde des prix aux joueurs les plus heureux, ce qui fait que les jeux même les plus ridicules ont toujours quelques concurrents, ne fût-ce que parmi les êtres les plus déshérités et les plus grotesques de la paroisse.

Les jeux se jouaient sur la voie publique. On les distribuait en différents endroits de la commune, pour que partout les gens sédentaires en eussent leur part. Aujourd'hui, où il n'y a plus guère de sédentaires, on continue à faire de même, pour que les cabarets de chaque carrefour aient leur public : on fait aller le commerce et ainsi se justifient les collectes chez les cabaretiers, destinées à alimenter la caisse des jeux.